Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 077-217704949-20260921-DELIB2026_0103-DE

MAIRIE DE
VERNOU-LA CELLE SUR SEINE
77670

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 11/09/2026	Le **vingt et un septembre deux mille vingt-six** à vingt heures trente,
Date d'affichage 21/09/2026	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....18 Votants.....23	**Etaient présents(es) :** Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Laetitia GUISTEL, Tom MAHÉ, Pascale PALARD, Tiffany MINO, Geneviève DARGNAT, Eric SAINT-SEBASTIEN, Caroline CESNEUT, Patrice SAINTON, Baptiste TOINOT et Gwenaele ALBERTELLI formant la majorité des membres en exercice. **Absents excusés avec procuration :** Hermann TYNDAL pouvoir à Tiffany MINO Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Brigitte GOUYON pouvoir à Valérie BOCQUEL Josiane PACHOLSKI pouvoir à Daniel DESSOGNE Michael GUYONNET pouvoir à Patrice SAINTON
Réf : 2026-080 Objet : AMF – DONS EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTRÉES PAR LES INCENDIES Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 21/09/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 21/09/2026 Le Maire, A. MOMON	**Secrétaire de séance :** Pascale PALARD

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 077-217704949-20260921-DELIB2026_0103-DE

Réf : 2026-080- AMF – DONS EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTRÉES PAR LES INCENDIES

Considérant les incendies d'une intensité exceptionnelle survenus en France, ayant ravagé près de 115 000 hectares et nécessité l'évacuation de nombreuses communes ;
Considérant l'appel de l'Association des Maires de France (AMF), en partenariat avec la Protection Civile, en faveur des opérations d'urgence et du soutien direct aux communes sinistrées ;
Considérant la volonté de la commune de Vernou-la Celle sur Seine d'apporter son soutien aux populations et collectivités touchées par ces sinistres ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et representés :

- DÉCIDE d'attribuer un don de 800 €, dans le cadre du dispositif porté par l'AMF, en faveur des communes sinistrées pour permettre la continuité de leur fonctionnement, la remise à niveau de leurs équipements et leur mission d'assistance aux populations,
- DÉCIDE d'attribuer un don de 800 € en faveur de la Protection Civile dans le cadre d'un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de ces dons,
- PRECISE que les crédits nécessaires seront retirés au compte 65748 prévu dans l'enveloppe diverse du budget communal 2026.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 21/09/2026

Le Maire, Alain MOMON

MAIRIE de VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE (Seine-et-Marne)

Secrétaire de séance : Pascale PALARD

Palard

Alain MOMON
Maire
28 sept. 2026